



Fiche d'inscription 20 20

Prénom de l'enfant	
Nom de l'enfant	
Date de naissance	
Nom et prénom de la mère	
Nom et prénom du père	
Adresse, rue	
NPA - Lieu	
Adresse email	
Téléphone portable de la mère	
Téléphone portable du père	
Nom, prénom et lien de parenté du (des) responsable(s) en cas d'absence des parents et numéro de téléphone	
Assurance maladie & accidents	
Médecin traitant et No de téléphone	
Remarques personnelles : Allergies, régimes, ou autres informations importantes,	
L'enfant a-t-il un suivi thérapeutique (Logopédie, psychomotricité, SEI, pédopsychiatre)	



Jour de présence 1 ^{er} choix		Jour de présence 2 ^{ème} choix	
Lundi : Matin	Après-midi	Lundi : Matin	Après-midi
<input type="checkbox"/> Tous les lundis	<input type="checkbox"/> Tous les lundis	<input type="checkbox"/> Tous les lundis	<input type="checkbox"/> Tous les lundis
<input type="checkbox"/> Semaines paires	<input type="checkbox"/> Semaines paires	<input type="checkbox"/> Semaines paires	<input type="checkbox"/> Semaines paires
<input type="checkbox"/> Semaines impaires	<input type="checkbox"/> Semaines impaires	<input type="checkbox"/> Semaines impaires	<input type="checkbox"/> Semaines impaires
Mardi : Matin	Après-midi	Mardi : Matin	Après-midi
<input type="checkbox"/> Tous les mardis	<input type="checkbox"/> Tous les mardis	<input type="checkbox"/> Tous les mardis	<input type="checkbox"/> Tous les mardis
<input type="checkbox"/> Semaines paires	<input type="checkbox"/> Semaines paires	<input type="checkbox"/> Semaines paires	<input type="checkbox"/> Semaines paires
<input type="checkbox"/> Semaines impaires	<input type="checkbox"/> Semaines impaires	<input type="checkbox"/> Semaines impaires	<input type="checkbox"/> Semaines impaires
Jeudi : Matin	Après-midi	Jeudi : Matin	Après-midi
<input type="checkbox"/> Tous les jeudis	<input type="checkbox"/> Tous les jeudis	<input type="checkbox"/> Tous les jeudis	<input type="checkbox"/> Tous les jeudis
<input type="checkbox"/> Semaines paires	<input type="checkbox"/> Semaines paires	<input type="checkbox"/> Semaines paires	<input type="checkbox"/> Semaines paires
<input type="checkbox"/> Semaines impaires	<input type="checkbox"/> Semaines impaires	<input type="checkbox"/> Semaines impaires	<input type="checkbox"/> Semaines impaires

<u>HORAIRES</u>	<u>MATIN</u>	<u>08H00 à 11H45</u>	<u>APRES-MIDI</u>	<u>13H30 à 17H15</u>
	Arrivée	08h00 à 09h00	Arrivée	13h30 à 14h30
	Activités	09h00 à 11h15	Activités	14h30 à 16h45
	Départ	11h15 à 11h45	Départ	16h45 à 17h15

L'horaire des départs (11h45 – 17h15 doit être respecté). Tout retard à répétition sera facturé.

TARIFS DÈS LE 01.08.2023 CHF 48.00 LA DEMI-JOURNÉE

Adaptation : Une adaptation 50% du prix de la demi-journée

Jour d'adaptation le :

1^{er} jour complet de présence le :

Merci de remplir une fiche par enfant et de conserver le double de l'inscription.

Toute résiliation de fréquentations doit être communiquée 1 mois à l'avance pour la fin du mois suivant par courrier à l'adresse : « L'Arbre Magique », Rue du Château 126, 1680 Romont. La dédite de 1 mois devra être payée.

Par la signature, j'atteste/ nous attestons avoir pris connaissance des conditions générales de l'école maternelle « L'Arbre Magique » faisant partie intégrante de l'inscription.
(cf pages 3-4)

Lieu, date, signature :

Sondage : Comment avez-vous entendu parler de « L'Arbre Magique»?



CONDITIONS GENERALES

1. OUVERTURE - FREQUENTATION :

- L'école maternelle « L'Arbre Magique » est ouverte les LUNDIS – MARDIS ET JEUDIS.
- La fréquentation de l'enfant à l'école maternelle est fixée de façon régulière pour toute l'année scolaire, soit de août à juillet de l'année suivante, pour au minimum 1 demi-journée par semaine ou une semaine sur deux et jusqu'à 6 demi-journées au maximum.
- Les enfants doivent être habillés de vêtements « pas dommages » pour les activités à l'intérieur et à l'extérieur et adaptés aux conditions météorologiques du moment.
- Les enfants viennent avec un petit sac contenant des habits de rechange et des couches pour ceux qui en ont besoin.
- Pour des questions d'organisation, les effets des enfants doivent être marqués du prénom et de la première lettre du nom de famille.

2. INSCRIPTION - RESILIATION - ASSURANCE RC :

- L'inscription de votre enfant se fait au moyen de la fiche d'inscription.
- En cas de résiliation avant la fin de l'année, il vous est demandé de l'annoncer par écrit, le plus tôt possible mais au plus tard un mois d'avance pour la fin du mois suivant. La dédite d'un mois sera facturée en sus.
- Afin de protéger le groupe, tout acte de violence verbale ou physique à répétition de la part d'un enfant (taper, pousser, mordre, jeter des objets, tirer les cheveux, griffer, insulter, hurler, attitude provocatrice) engendrera une exclusion de notre structure.
- Tout enfant à besoin spécifique sera accepté avec un soutien éducatif à la charge des parents. Sans cette condition nous nous octroyons le droit de rompre le contrat dans les plus brefs délais. En cas d'absence de l'éducatrice accompagnante, l'enfant ne sera pas accepté.
- L'enfant doit être assuré auprès d'une caisse-maladie et accident et doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile.
- Si l'enfant présente de grandes difficultés d'adaptation, nous nous réservons le droit d'aménager sa prise en charge ou de mettre un terme au contrat dans les plus brefs délais.



3. TARIFS – TAXE D'INSCRIPTION – FACTURATION - PAIEMENT

- Notre association n'est pas subventionnée.
- Les factures sont à régler dans leur intégralité, indépendamment des jours de présence effective de l'enfant. Une éventuelle absence pourra être compensée selon les disponibilités et d'entente avec les responsables éducatives. Nous ne pouvons garantir la possibilité de compenser une absence.
- Le prix est dû même si l'enfant est absent pour cause de maladie ou de vacances.
- Les jours fériés et les fermetures annuelles ne sont pas facturés. La facture du mois de juillet en tient compte et doit être payée dans son intégralité.
- Les tarifs journaliers sont indiqués sur le site et les adaptations sont facturées à 50%.
- La taxe d'inscription annuelle de CHF 20.00 est perçue.
- Pour des raisons tant écologiques qu'administratives, les factures font l'objet d'un envoi par mail.
- Le paiement est à effectuer dans les 10 jours, dès la date de la facture.

4. JOURS D'OUVERTURE ET HORAIRES :

Jours d'ouverture : lundi, mardi et jeudi

<u>HORAIRES</u>	<u>MATIN</u>	<u>08H00 à 11H45</u>	<u>APRES-MIDI</u>	<u>13H30 à 17H15</u>
	Arrivée	08h00 à 09h00	Arrivée	13h30 à 14h30
	Activités	09h00 à 11h15	Activités	14h30 à 16h45
	Départ	11h15 à 11h45	Départ	16h45 à 17h15

L'horaire des départs (11h45 – 17h15 doit être respecté). Tout retard à répétition sera facturé.

5. ABSENCE – MALADIE – BLESSURE :

- Les parents sont priés d'annoncer dès que possible l'absence de leur enfant.
- Les enfants présentant une température élevée ou une maladie contagieuse ne sont pas admis (cf communications du médecin cantonal et « Recommandations romandes d'éviction (pré)scolaire pour maladie transmissible »).
- En cas d'accident ou d'urgence médicale l'école maternelle se réserve le droit d'appeler les secours compétents. Les frais sont à la charge des parents.
- En cas de blessures superficielles, l'arbre-magique possède une pharmacie contenant de l'Arnica gel, de l'Arnica en granule, des granules d'Apis Melifica et Chamomilla, désinfectant et Bepanthen plus. Ces médicaments peuvent être administrés si besoin, sans le consentement des parents. Il est de la responsabilité des parents de notifier sur la fiche d'inscription s'ils ne souhaitent pas bénéficier de ces médicaments/traitements.



École maternelle « **L'Arbre Magique** » Rue du Château 126 1680 Romont 079 277 43 68

*Les Conditions générales entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2023 et font partie intégrante de la fiche d'inscription.
Elles annulent et remplacent toutes les versions précédentes.*

- En conformité avec la Loi fédérale sur la protection des données, les données personnelles collectées lors de l'inscription par l'école maternelle « L'Arbre Magique » sont traitées dans le but d'une prise en charge optimale de l'enfant auprès de la structure. Les responsables du traitement des données sont les personnes responsables et référentes de l'école maternelle « L'Arbre Magique ». Les données collectées ne sont et ne seront pas communiquées à des tiers et seront détruites ou anonymisées après la fin de la relation contractuelle avec l'Arbre magique.

Les personnes responsables et référentes de l'école maternelle « L'Arbre Magique » ci-dessous nommées, sont compétentes pour régler l'ensemble des situations non libellées dans les conditions générales.

Isabelle Bailo 079 277 43 68

Éducatrice de la petite enfance
diplômée en pédagogie par la nature
formation en marionnette

Emmeline Lüthy 077 440 42 35

Assistante socio-éducative
diplômée en pédagogie par la nature
formation en marionnette

**École Maternelle « L'Arbre Magique »
Rue du Château 126 à 1680 Romont**

www.arbre-magique.site
arbre.magique.romont@gmail.com